

l'an deux mil vingt-six  
Le treize avril à vingt heures et quinze minutes  
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, légalement convoqué, s'est réuni en mairie  
sous la présidence de Mme CHERET, Présidente du CCAS,

**Date de convocation**  
7 AVRIL 2026

**Etaient présentes :**  
Mmes BISSON, CHERET, FLOHIC, GUYOT, MILON, RICHARD

**Date d'affichage  
De la convocation**  
7 AVRIL 2026

formant la majorité des membres en exercice.

**Date de publication  
De la délibération**  
16 AVRIL 2026

**Pouvoirs :** Mme DURAND a donné procuration à Mme BISSON  
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme FLOHIC  
M. MARTELET a donné procuration à Mme MILON

**Absent: ./.**

**Nombre de membres 9**

**Présents 6**

**Votants 9**

**OBJET : Demande de subvention de l'Association  
Solidarité Accompagnement des Migrants pour l'année 2026**

Mme la Présidente fait part à l'Assemblée de la demande de subvention reçue de l'Association Solidarité Accompagnement des Migrants qui a pour missions d'apporter aux réfugiés hébergés au centre des Orantes de Bonnelles, des prestations de nature à faciliter leur intégration dans la société (accès à la culture, apprentissage de la langue).

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Après échanges de vues et délibérations,  
À l'unanimité,

**DECIDE** de verser à l'Association Solidarité Accompagnement des Migrants, sise à 78830 Bonnelles – 13, rue de Villevert, une subvention de 100,00 € (cent euros) au titre de l'année 2026.

**DIT** que cette somme est inscrite à l'article 65748 du budget 2026.

Pour extrait conforme

Cernay-la-Ville, le 16 avril 2026



Claire CHERET  
Présidente du CCAS